



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Service Gestion des Assemblées et des Actes

Affaire suivie par : Julie RENAUX
Tél : 03.22.97.41.12
Objet : Conseil Municipal de la Ville d'Amiens
du jeudi 18 juin 2026.
Procédure d'urgence

Amiens, le 16 juin 2026

Madame et Chère Collègue,
Monsieur et Cher Collègue,

Conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous proposer l'inscription, en procédure d'urgence, du point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du jeudi 18 juin 2026 :

Point n°26

Plaine Saint Ladre. Dénomination de l'espace public.

Les documents relatifs à ce dossier, sont, comme habituellement, mis à votre disposition par voie numérique.

Veillez, agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'assurance de mes salutations respectueuses et dévouées.

Frédéric FAUVET
Maire d'Amiens